

PRÉPARATION A L'HABILITATION ÉLECTRIQUE BR PHOTOVOLTAÏQUE

TEC260

Objectifs

- Respecter les consignes de la Norme NF C18510
- Intervenir en toute sécurité sur les opérations de pose, de raccordement et de maintenance de panneaux photovoltaïques
- Prévenir les risques liés aux opérations d'ordre électrique

Public Visé

Personnel du bâtiment chargé d'accomplir des interventions générales sur des installations photovoltaïques

Pré Requis

Avoir des connaissances en électricité et connaître les techniques de

Objectifs pédagogiques

- Respecter les consignes de la Norme NF C18510
- Intervenir en toute sécurité sur les opérations de pose, de raccordement et de maintenance de panneaux photovoltaïques
- Prévenir les risques liés aux opérations d'ordre électrique

Méthodes et moyens pédagogiques

- Alternance exposés théoriques, exercices et cas pratiques
- Mise en place EPI et collective

Parcours pédagogique

RAPPEL DES NOTIONS DE BASE & D'ÉLECTRICITÉ

- Le courant électrique et ses effets
- Les unités usuelles – V.A.W
- Noms et limites des différents domaines de tension
- L'appareillage électrique, interrupteur, sectionneur, disjoncteur, contacteur, coupe circuit à fusibles, protection à courant différentiel

DANGERS DE L'ÉLECTRICITÉ & PROTECTION CONTRE LES CHOCS ÉLECTRIQUES

- Effet du courant électrique sur le corps humain
- Résistance du corps humain : loi d'Ohm
- Les zones d'environnement et leurs limites
- Les EPI et EPC
- Procédures en cas d'accident ou d'incendie électrique

LES DIFFÉRENTS SYMBOLES D'HABILITATION

- Principe des habilitations
- Définition des symboles
- Rôles et opération selon les symboles

OPÉRATIONS EN FONCTION DE L'ENVIRONNEMENT ÉLECTRIQUE

- Principes généraux de prévention à appliquer au cours d'une opération électrique (analyse des risques, consignation, EPC, EPI)
- Séquences de mise en sécurité d'un circuit (consignation, mise hors tension, mise hors de portée)
- Déroulement des opérations de VAT
- Environnement et voisinage
- Conditions atmosphériques
- Instructions de sécurité relatives aux essais

LES SPÉCIFICITÉS DES INDICES BP ET BR PHOTOVOLTAÏQUE

- Les batteries
- Les onduleurs
- Les protections
- Les panneaux
- Le comptage
- Les limites de l'Habilitation BP et BR Photovoltaïque
- La connexion d'une chaîne photovoltaïque
- Les règles de sécurité en cas de détérioration d'un isolant

SAVOIR RÉALISER UNE INTERVENTION SUR DES INSTALLATIONS PHOTOVOLTAÏQUES

- Connaître le principe d'évaluation des risques
- Mener les opérations d'ordre électriques en toute sécurité
- Gérer l'organisation et l'encadrement
- Les prescriptions de sécurité dans le cadre de pose de modules photovoltaïques

Délivrance d'un Titre d'Habilitation Électrique

Méthodes et modalités d'évaluation

- QCM en fin de stage
- Évaluation pratique

Durée

14.00 Heures

2 Jours

Effectif

De 7 à 12 personnes

BULLETIN D'INSCRIPTION

Pour les prises en charge des coûts de formation, votre Organisation Professionnelle vous aide et vous conseille dans vos démarches administratives.

ENTREPRISE

Raison sociale :
Forme sociétaire : ☐ Entreprise Individuelle ☐ SA ☐ SARL Autres :
Adresse :
CP : Ville :
Tél. fixe : Tél. Port :
Mail :
Code NAF : SIRET :
Activité principale :

PARTICIPANT (S)

Sexe : ☐ M ☐ F ☐ Autre Nom : Prénom :
Date de naissance : Statut : ☐ Gérant non salarié ☐ Salarié
Mail du stagiaire : ☐ Gérant salarié (ayant un bulletin de salaire)
☐ Président ☐ Conjoint collaborateur
Est intéressé par la formation :
Dates : Lieu de formation :

Sexe : ☐ M ☐ F ☐ Autre Nom : Prénom :
Date de naissance : Statut : ☐ Gérant non salarié ☐ Salarié
Mail du stagiaire : ☐ Gérant salarié (ayant un bulletin de salaire)
☐ Président ☐ Conjoint collaborateur
Est intéressé par la formation :
Dates : Lieu de formation :

Sexe : ☐ M ☐ F ☐ Autre Nom : Prénom :
Date de naissance : Statut : ☐ Gérant non salarié ☐ Salarié
Mail du stagiaire : ☐ Gérant salarié (ayant un bulletin de salaire)
☐ Président ☐ Conjoint collaborateur
Est intéressé par la formation :
Dates : Lieu de formation :

Bulletin d'inscription à retourner par mail ou par courrier :

CAPEB 02 - 18 rue Buffon - 02000 LAON
Tél. : 03 23 23 09 10 - Mail : formation@capeb02.fr
www.afolor.fr



CONDITIONS, COÛTS ET MODALITÉS D'INSCRIPTION

1 - Inscription

Toute inscription nécessite le renvoi du présent bulletin d'inscription dûment renseigné. À réception du bulletin d'inscription, AFOLOR adresse à l'entreprise une convention bilatérale de formation et le programme pédagogique du stage.

L'inscription du stagiaire sera définitive après retour à AFOLOR de la convention bilatérale de formation complétée et signée.

2 - Coûts

AFOLOR est exonérée de T.V.A. Pour connaître le coût du stage qui vous intéresse, contactez AFOLOR.

Pour les prises en charge des coûts de formation, votre Organisation Professionnelle, service de proximité des fonds d'Assurance Formation vous aide et vous conseille dans vos démarches administratives.

3 - Annulation du stage

AFOLOR se réserve la possibilité en cas d'insuffisance de

participants, d'annuler la prestation jusqu'à 2 jours avant la date prévue de déroulement de ladite prestation. AFOLOR en informe l'entreprise. Aucune indemnité ne sera versée à l'entreprise à raison d'une annulation du fait d'AFOLOR.

4 - Annulation du stagiaire

En cas d'annulation de l'entreprise ou du participant à moins de 48 heures ouvrées avant le début de l'action de formation, AFOLOR facturera le coût des sommes qu'il aura réellement engagées ou dépensées pour la réalisation de ladite action, conformément aux dispositions de l'article L.6354-1 du Code du Travail, sauf cas de force majeure avec justificatif (maladie, accident de trajet). Cette indemnité n'est pas imputable sur l'obligation pour les entreprises de participer au financement de la formation professionnelle prévue par l'article L.6331-1 du Code du travail. Elle ne peut donc faire l'objet d'aucune prise en charge financière par les organismes paritaires collecteurs agréés ou fonds d'assurance formation.

5 - Contentieux

En cas de litige, de toute nature ou de contestation relative à la formation ou à l'exécution de la commande, et à défaut d'accord amiable qui sera dans tous les cas recherché, seul le tribunal de commerce de Nancy sera compétent.

6 - RGPD

Le Règlement Général sur la Protection des Données personnelles (RGPD) est entré en application dans l'Union Européenne le 25 mai 2018. Ce règlement vise à protéger vos données personnelles. Ainsi, nous sollicitons votre accord pour continuer à vous adresser notre catalogue. Si vous souhaitez continuer de le recevoir, ne changez rien. Dans le cas contraire, vous pouvez vous désinscrire en nous adressant un mail à l'adresse suivante : nathalie@afolor.fr.

Nous vous rappelons que vous avez un droit d'accès, de modification ou de suppression de vos données. Sans nouvelles de votre part, nous conserverons votre contact dans notre base de données.



Formulaire remplissable en ligne : imprimez seulement si nécessaire.

ENTREPRISE

(à compléter par le chef d'entreprise)

Objectifs attendus - Dans quels buts souhaitez-vous suivre cette formation ?

Commentaires :

PARTICIPANT

(à compléter si le participant n'est pas la même personne que le chef d'entreprise)

Objectifs attendus - Quelles sont vos attentes et vos besoins par rapport à cette formation ?

Commentaires :

Cachet entreprise

Si vous êtes en situation de handicap, merci de nous le préciser afin de vous accueillir dans les meilleures conditions :

.....

.....

.....

.....



Ces informations sont destinées à être transmises au formateur ainsi qu'au responsable Handicap d'AFOLOR afin de préparer au mieux votre accueil.



Formulaire remplissable en ligne : imprimez seulement si nécessaire.